

Bienvenue à la Division des services de réadaptation (DORS) du département de l'éducation de l'État du Maryland.

La DORS aide les demandeurs d'emploi souffrant d'un handicap important à se préparer, à se rendre ou à retourner au travail.

Si vous avez un handicap qui vous empêche d'obtenir ou de conserver un emploi et que vous souhaitez travailler, la DORS est peut-être la solution qu'il vous faut.

DORS offre une variété de services d'emploi tels que :

- Orientation professionnelle
- Formation professionnelle
- Compétences en matière de préparation à l'emploi
- Formation
- Enseignement post-secondaire
- Aide à la recherche d'emploi
- Coaching professionnel
- Technologie d'assistance
- Et demander des aménagements raisonnables

Ces services sont conçus pour répondre à vos besoins spécifiques, qu'il s'agisse de votre première entrée sur le marché du travail ou d'un retour à la vie active.

Les conseillers de la DORS vous aident à explorer vos intérêts professionnels et vos aptitudes, tout en répondant aux besoins spécifiques liés à votre handicap ou à votre état de santé qui pourraient vous empêcher d'entrer sur le marché du travail ou d'y réussir. Vous pouvez obtenir de plus amples informations en vous rendant sur le site Web de la DORS et en sélectionnant les liens sous la rubrique Specialized Services (services spécialisés).

Les conseillers du DORS travailleront avec vous pour établir un plan individualisé pour l'emploi. L'IPE est un accord entre vous et la DORS qui décrit les services dont vous avez besoin pour réussir à trouver un emploi.

Certains services d'IPE peuvent être fournis par le personnel de la DORS et d'autres par les programmes de réadaptation communautaires, connus sous le nom de CRP.

La DORS est un programme communautaire qui collabore avec d'autres partenaires de la main-d'œuvre du Maryland, tels que les Centres d'emploi américains, les programmes d'éducation pour adultes et les établissements d'enseignement supérieur.

Les services d'emploi de la DORS sont soumis à des conditions d'éligibilité.

Votre conseiller de la DORS vous donnera plus d'informations sur les conditions d'éligibilité aux services.

Si vous avez droit aux services d'aide à l'emploi, vous en serez informé et recevrez des informations sur les prochaines étapes de l'élaboration de votre IPE.

Veillez noter qu'il peut y avoir une liste d'attente pour les services de la DORS. Dans ce cas, vous recevrez des informations sur les programmes et les services qui peuvent vous aider pendant que vous êtes sur la liste d'attente.

Prêt à commencer ?

Allez sur dors.maryland.gov et cliquez sur Demander les services de la DORS. Faites défiler l'écran jusqu'au formulaire et remplissez-le.

Le formulaire peut être rempli par n'importe qui - vous-même, un membre de votre famille, un service ou un prestataire médical. Une fois le formulaire reçu, vous serez contacté par SMS, par courriel ou par lettre et assigné au personnel approprié. Vous recevrez un courriel ou un appel téléphonique de suivi pour fixer la date de votre entretien d'admission.

Vous pouvez obtenir des informations supplémentaires sur les services de la DORS en sélectionnant "La DORS est-elle faite pour moi ?"

Les informations figurant sur notre site Web sont disponibles en plusieurs langues. Sélectionnez "Informations sur la DORS en...." et choisissez la langue de votre choix ou de celui de votre famille.

La DORS du MSDE se trouve dans plus de 20 bureaux répartis dans tout le Maryland.

Pour trouver votre bureau local, rendez-vous sur dors.maryland.gov et en sélectionnant "Trouver mon bureau local de la DORS".